

sahIRA
production de films

Union
syndicale
Solidaires

INSPECTEURS DU TRAVAIL UNE RENCONTRE



Un film écrit et réalisé par Jean-Pierre Bloc



Alors que le droit du travail va être radicalement bouleversé "sur ordonnances", dix inspecteurs du travail prennent la parole.

Que font-ils concrètement ? Que voient-ils dans les entreprises ?

En cette période de chômage massif, où le Code du travail est accusé de paralyser l'embauche, peuvent-ils encore agir ?

Inspecteurs du travail
une rencontre

Ce film de 87 minutes a été réalisé à partir du webdoc éponyme dont la diffusion a d'abord été lancée en exclusivité sur Mediapart, puis relayée sur le site de l'Union syndicale Solidaires.

Des projections-débats ont déjà eu lieu dans plusieurs villes en France en présence d'inspecteurs du travail intervenant dans le film. Ces soirées ont pu bénéficier des réseaux syndicaux pour faire venir un public intéressé par la thématique, dont des praticiens du droit du travail (juristes, avocats, syndicalistes) ainsi que des sociologues, ergonomes, médecins du travail, voire même des chefs d'entreprise... et plus largement des salariés du secteur privé ou public.

Ces rencontres ont à chaque fois suscité un fort intérêt et une participation active des spectateurs.

Matthias Chouquer, directeur du cinéma Eldorado à Dijon :

"Le 7 mars dernier, nous organisons une discussion autour de la projection d'un montage d'1h30 tiré du Webdoc "Inspecteurs du travail, une rencontre". Le montage fut réalisé spécialement pour l'occasion par Jean-Pierre Bloc, présent ce soir-là, ainsi que deux des inspecteurs du film.

Parmi les 97 personnes que comptait le public (spectateurs habituels, étudiants, militants ou syndicalistes), beaucoup ont pris la parole pour exprimer soit des expériences personnelles de souffrance au travail, soit des analyses politiques que le film rend possibles. Rarement débat fut aussi dense et long. Et il me semble que les raisons en résident d'abord dans la qualité narrative du film décrivant le processus de libération d'une parole aujourd'hui taboue. Évidemment le thème même du film est très neuf au cinéma - je n'ai connaissance d'aucun autre film cinéma sur l'inspection du travail - et nous voyons toute sa modernité à l'heure où elle est menacée dans un projet global d'attaques du droit du travail. Le film tombe à pic et peut donc trouver un écho chez les programmateurs et spectateurs des salles Art & Essai françaises.

J'insiste sur un point, qui pour moi n'est pas contenu dans le webdoc mais bien au cœur de cette version cinéma : son mode narratif. Se dessine un mouvement passionnant dans la structure du montage cinéma, comme un fleurissement, comme une confiance qui éclôt doucement entre un filmeur et des filmés, comme un geste filmique d'hospitalité. Le film prend soin de ce qu'il filme, au fur et à mesure."



Réalisé en toute indépendance, ce documentaire donne pour la première fois la parole à ceux qui sont habituellement tenus au silence par leur devoir d'obéissance.

Dès le départ, j'ai fait le choix de rechercher une liberté réelle.

En premier lieu, je voulais que les inspecteurs du travail puissent s'exprimer le plus ouvertement possible et donc me passer des autorisations de leur hiérarchie ministérielle, avec laquelle ils entretiennent des relations hautement conflictuelles. Soumis à une triple contrainte d'obligation de réserve, de secret et de discrétion professionnels, il fallait éviter de les mettre en mauvaise posture. J'ai pu bénéficier de leurs mandats syndicaux qui les protègent des foudres de leur administration, tout en m'assurant qu'ils parlent à partir de leur expérience propre, afin d'être eux-mêmes et non les porteurs d'un discours.

Ensuite, j'ai choisi de construire la narration sous la forme d'un grand récit choral, organisé en séquences. C'est à mon avis la meilleure façon de garantir un propos sincère, authentique, réfléchi. C'est aussi ma conviction que la mise en scène de la parole peut être un objet cinématographique.

Jean-Pierre Bloc



10 inspecteurs du travail à travers la France parlent à visage ouvert de ce qu'ils font et observent au quotidien, de leurs convictions profondes, de l'évolution de leur métier et de celle du monde du travail. Avec humour et passion, ils font part de leurs difficultés pour défendre l'ordre public social, une notion théorique qu'ils rendent concrète et incarnée.



INSPECTEURS DU TRAVAIL, UNE RENCONTRE

Durée : 1h 27'

Un film de Jean-Pierre Bloc

Image : Jean-Pierre Bloc
Pierre Bourgeois

Son : Gilles Vivier-Boudrier

Montage : Jean-Pierre Bloc

Conception sonore et mixage : Béatrice Wick

Production : Sahira films

Disponible en BluRay ou fichier Mp4.

CONTACTS

Philippe Hagué : hague.philippe@gmail.com

Jean-Pierre Bloc : jpbloc@club-internet.fr

Les thèmes abordés dans le film

Utilité sociale

"Tous les jours, on peut se poser la question, qu'est-ce que moi aujourd'hui j'ai fait pour la dignité au travail ?" se demande Yves. Pour Martine, il faut répondre avant tout à l'urgence de situations dramatiques : " peut-être que si on n'existait pas, ça péterait de tous les côtés !"

Code maudit

Pas un jour sans qu'on n'entende dénoncer un Code du travail illisible, trop gros, trop lourd, trop compliqué. Qu'en pensent ceux qui doivent s'en servir quotidiennement ?

Ligne de front

Avec l'affaiblissement des syndicats et la pression du chômage, les salariés font de plus en plus appel aux inspecteurs, qui se retrouvent en première ligne : "À la fin des années 80, les représentants du personnel, ils s'en foutaient du Droit, c'est pas ça qui allait régler la question, c'était le rapport de force."

Détricotage

Que devient le droit du travail, ballotté dans un ouragan de lois successives ? Depuis 2012, pas moins de quatre dispositifs législatifs ont entrepris de le réformer en profondeur. Cette avalanche de textes est décryptée avec une vivacité tranchante !

Accidents du travail

A l'aide des photos qu'ils ont prises, les inspecteurs du travail décrivent les situations, parfois mystérieuses, parfois consternantes, sur lesquelles ils doivent enquêter pour établir s'il y a eu infraction et éventuellement dresser procès-verbal.

Femmes

D'autres lois se sont accumulées sans aucun résultat si ce n'est un affichage politique. Ainsi, l'égalité professionnelle femmes/hommes. Sur le terrain, les inspecteurs sont démunis pour constater des discriminations. Les attitudes machistes existent au sein même des syndicats ou parmi les salariés.

Travail au noir

Des lettres anonymes, on y dénonce son voisin ou son concurrent, qui se livrerait au travail au noir. Une France un peu glauque qui voudrait instrumentaliser les inspecteurs du travail. Instrumentalisés, ils le sont aussi par leur hiérarchie pour contribuer à débusquer les travailleurs sans papiers, assimilés dans l'imaginaire collectif au travail au noir.

Justice

Le droit du travail est considéré par nombre de magistrats comme un droit mineur. Les sanctions pécuniaires sont très faibles, les peines de prison fermes exceptionnelles. Très souvent les procès-verbaux des inspecteurs n'entraînent pas de poursuites, ou sont classés sans suite. Alors, comme la justice pénale ne fonctionne pas bien, le ministère du Travail a décidé d'ouvrir la voie vers la dépenalisation des employeurs...

Extraits d'un entretien paru dans "Et voilà...", bulletin pour les équipes syndicales de l'Union syndicale Solidaires.

Jean-Pierre Bloc, quel est votre parcours ?

J'ai été photographe de presse pendant plusieurs années, avant de fonder une petite agence d'images avec quelques collègues. C'était au début de l'arrivée de la vidéo, dans les années 80, nous faisons essentiellement des films pour les institutions ou les entreprises. Comme nos moyens étaient limités, nous devions être à la fois réalisateurs, preneurs de son, cadresurs... et monteurs. C'est donc par la pratique que j'ai découvert les infinies possibilités du montage, sa puissance d'écriture. Jusqu'alors, ce n'était pour moi qu'un collage de plans les uns à la suite des autres, une simple exécution d'un schéma préétabli. Pourtant, j'avais une sœur monteuse, mais j'étais davantage attiré par l'image et je ne comprenais pas bien ce qu'elle fabriquait. Grâce à elle, quand mon agence a battu de l'aile et qu'il m'a fallu trouver du travail à l'extérieur, j'ai pu entrer en contact avec des employeurs. C'était une époque où l'audiovisuel était en plein développement et où on pouvait trouver assez facilement du travail en contrat "intermittent". De fil en aiguille, j'ai connu de nombreux réalisateurs. Depuis une trentaine d'années, j'ai monté environ une centaine de films, documentaires et fictions, essentiellement pour la télévision. Entrer dans ce métier de cette manière serait impossible aujourd'hui.

Pourquoi ce sujet ?

Il y a plusieurs raisons qui m'ont amené à m'intéresser aux inspecteurs du travail. La première, et la plus importante, vient d'une amitié avec une inspectrice du travail. Je la connaissais depuis longtemps, mais elle ne me parlait presque pas de ce qu'elle faisait, il y avait donc une curiosité pour ce métier un peu mystérieux, mal connu, comme l'est celui de monteur. La manière dont elle vivait me semblait à mille lieux de toute l'imagerie et de tous les clichés attachés aux métiers de contrôle. Je voulais en savoir plus sur ce décalage. D'autre part, les questions de la place du travail et des conditions de travail m'ont toujours parues primordiales dans le fonctionnement de la société. Je suis frappé que la création de l'Organisation internationale du travail (OIT) soit directement liée à la première guerre mondiale et que ses principes fondateurs aient été réaffirmés vers la fin de la deuxième guerre mondiale, dans la déclaration de Philadelphie : "une paix durable ne peut être établie que sur la base de la justice sociale". Quand on voit aujourd'hui à quel point le droit du travail est attaqué systématiquement, vilipendé comme une survivance archaïque, et enjoint de devoir s'adapter aux "réalités" économiques, on peut être très inquiet des conséquences. Or, pour être effectif, le droit du travail doit pouvoir être contrôlé, c'est le rôle de l'inspection du travail. Je voulais voir de plus près comment cela fonctionnait.

Comment avez vous travaillé ?

Il y a d'abord eu une longue étape préparatoire, qui a duré environ deux ans. Mon amie inspectrice du travail m'a présenté une dizaine de ses collègues, syndiqués à Sud-Travail Affaires sociales. Dans un premier temps, je ne pensais pas me limiter à ces personnes, mais la richesse des échanges que nous avons eues lors des 17 séances de

groupe m'a convaincu que je tenais le bon "casting". C'est au cours de cette période que j'ai décidé de traiter l'ensemble du documentaire sous forme d'entretiens et de renoncer à aller filmer des contrôles en entreprise. J'échappais ainsi à toute demande d'autorisation, que ce soit celle du ministère du travail ou celle des entreprises. J'avais trouvé un terrain de liberté qui, à ma connaissance, n'avait jamais été exploré. La phase de tournage des entretiens individuels a commencé en 2014 sur la base du contenu des séances préparatoires qui avaient été enregistrées et transcrites. C'était pour moi assez excitant de faire plus ample connaissance avec les intervenants en allant chez eux, à travers la France. Je tenais à ce qu'ils s'expriment dans un cadre familial, leur lieu de vie, pour casser l'imagerie liée à l'inspection du travail, impersonnelle et anonyme. Je voulais aussi éviter de tomber dans un discours tout fait et trouver un ton naturel, comme lorsqu'on vous raconte une histoire. Chaque tournage durait une demi-journée ou une journée, ce qui était beaucoup trop court pour pouvoir aborder avec chacun l'ensemble des thèmes. Il m'a fallu retourner plusieurs fois chez les uns et les autres afin de compléter. Les entretiens individuels ont été achevés à la fin de l'été 2015. En parallèle, je montais la matière recueillie lors de ces tournages. Le montage s'est étalé sur trois ans, pendant mes périodes d'inactivité professionnelle. Le matériel était considérable, varié, complexe, et il a fallu faire des choix drastiques. Je tenais à ce qu'il y ait un entretien en groupe sur l'état du droit du travail et son actualité. Là aussi, nous avons fait une séance préparatoire, le 1er juillet 2015. Le tournage a eu lieu quasiment un an plus tard, en mai 2016, en pleine lutte contre la loi "travail".

Qu'y trouve-t-on ?

Rencontrer des inspecteurs du travail, c'est raconter leur(s) histoire(s) à travers un double regard. Un regard porté sur eux-mêmes, leurs parcours, leurs choix ou non choix de ce métier, les conséquences dans leurs vies quotidiennes, et un regard sur le monde du travail tel qu'ils le perçoivent, l'observent. C'est aussi découvrir leurs moyens d'action, leurs limites, et les dilemmes dans lesquels ils sont souvent plongés.

Quels sont les témoignages qui vont ont le plus marqué ?

Je ne pensais pas au départ que le monde du travail était encore aussi violent. Lors des premières séances de groupe, je trouvais que la vision des inspecteurs était peut-être un peu déformée, ils reconnaissent eux-mêmes qu'ils doivent agir en priorité là où ça va mal. Depuis les années 80 tout un discours médiatique s'est peu à peu imposé, décrivant les entreprises comme un monde apaisé, où salariés et employeurs oeuvrent en bonne intelligence. Ce discours est extrêmement bien construit, s'appuyant sur des exemples concrets qui existent certainement, mais ne sont qu'une toute petite partie de la réalité. Les rapports sociaux décrits par les inspecteurs du travail sont bien différents, âpres, et soumis au lien de subordination. J'ai pris conscience du rôle primordial de ce lien de subordination et de ses effets délétères, y compris sur les relations entre salariés. Le monde du travail, la place du travail dans les rapports sociaux sont en pleine période de transition. Personne ne peut dire vers où on se dirige, mais les transformations seront probablement plus rapides qu'on ne l'imagine. Il va devenir urgent de les questionner.

